

Mes chers concitoyens,

Comme évoqué dans « le mot du maire », vous trouverez ci-dessous un point financier concernant notre commune.

On entend tous les jours que les collectivités seraient dans une impasse financière...
Le budget primitif 2015 a été un casse-tête sans précédent. L'endettement très élevé de la Commune de la Petite-Pierre entraîne chaque année un remboursement très important rendant quasi impossible les investissements nouveaux qui ont donc été réduits au strict minimum.
Malgré cela, le Préfet a décidé de soumettre notre budget à l'avis de la Chambre Régionale des Comptes d'Alsace (CRC), la commune de La Petite-Pierre étant depuis plusieurs années étroitement surveillée par cette dernière.

L'avis rendu par la CRC a été très douloureux pour la commune. En effet, malgré notre budget de rigueur, celle-ci a demandé d'importantes coupes dans les dépenses de fonctionnement, mais surtout **la CRC a souhaité 2 mesures draconiennes** :

- **une augmentation supplémentaire de la fiscalité** de 24,68 % (en plus des 3 % votés lors du budget Primitif 2015), afin d'assurer un versement de 160 000 € du Budget Principal vers le budget annexe Chaufferie Bois du Rebberg.
- **pour les usagers de la chaufferie Bois du Rebberg, une augmentation des tarifs R1** (consommation) de 27 %, et R2 (abonnement) de 103 %.

Comme vous l'imaginez, cet avis nous a profondément affectés. Cependant, il nous fallait répondre aux injonctions de la CRC sans quoi la commune était mise sous tutelle, le Préfet prenait la main et appliquait à la lettre les recommandations de la CRC.

J'ai donc décidé de faire une contre-proposition à la CRC.

Après de longues heures de réflexions sur divers scénarios possibles, nous avons retenu la solution qui nous semblait la moins douloureuse et l'avons présentée à la CRC.

Cette contre-proposition était la suivante :

- ✓ **une augmentation supplémentaire de 5,81 % de la fiscalité (en plus des 3 % votés lors du budget Primitif 2015)**
- ✓ **Pour les usagers de la Chaufferie Bois du Rebberg, une augmentation des tarifs R1 de 27 % et des tarifs R2 de 20 %**

Cette contre-proposition a été acceptée par la CRC et validée par le Préfet. Elle entre en application immédiatement.

Croyez bien qu'une telle décision n'a pas été prise de gaieté de cœur et que nous sommes bien conscients des difficultés des contribuables. **Encore une fois, nous n'avons pas le choix...**

Dorénavant, il faudra faire appel au bénévolat et au système D, pour certains travaux ou encore la fête du 14 juillet...

Devant la baisse des moyens financiers, **il va également encore falloir faire des économies et repousser certains projets, travaux...**

Voilà mes chers concitoyens, il me paraissait essentiel de vous informer de la situation, dans un souci de transparence mais aussi de loyauté.

Il est clair que notre endettement, la baisse des subventions, des dotations de l'État... sonnent bel et bien le glas d'une certaine manière de gérer une commune. Nous devons tous nous mobiliser. Nous avons la chance de pouvoir vivre dans un village magnifique. Nous l'aimons, alors défendons-le. La Petite-Pierre bénéficie de sa renommée construite du temps de Robert Geyer. Nous devons conforter cette réputation, la redynamiser, la développer,... telle est ma volonté et mon engagement.



Oui, je veux garder l'espoir de jours meilleurs ! Et je sais que c'est ensemble, avec votre aide et celui du Conseil Municipal que nous y parviendrons,... petit à petit !

Le mercredi 25 novembre prochain à 20h, en Mairie, aura lieu la prochaine séance du Conseil Municipal. J'ai demandé au trésorier de la Commune, M. Daniel Toussaint de faire une **présentation de l'analyse financière**.

Comme toutes les réunions du Conseil Municipal, **cette séance est ouverte à tous...**

Bien à vous
Votre Maire,
Nadine Holderith-Weiss

*Je reste à votre écoute,
merci pour votre aide, votre soutien
et votre compréhension...*

COMMUNES, UN PATRIMOINE EN DANGER

BAISSE DE L'INVESTISSEMENT
ET RÉDUCTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX



